

# Promotion interne – cat. A

## Cadre d'emplois des directeurs de police municipale



MAJ Février 2024

### FILIÈRE POLICE

#### Références juridiques :

- Décret n°2006-1392 du 17 novembre 2006, modifié, portant statut particulier du cadre d'emplois des Directeurs de police municipale

## 1/ Conditions d'accès au grade de directeur de police municipale

Sont concernés les fonctionnaires suivants :

- Les fonctionnaires territoriaux qui justifient de plus de **10 années** de services effectifs accomplis dans un cadre d'emplois de police municipale,
- Dont **5 années** au moins en qualité de chefs de service de police municipale
- Et ayant été **admis à un examen professionnel** organisé par le centre de gestion.

## 2/ Quotas

- **1 recrutement** au titre de la promotion interne pour **2 nominations** prononcées à l'exclusion des nominations intervenues à la suite d'une mutation à l'intérieur de la commune ou les établissements en relevant.
- Le quota défini ci-dessus s'apprécie au regard des recrutements effectués au sein de l'ensemble des collectivités territoriales affiliées au Centre de Gestion.